

## Enfin une épargne qui vous ressemble !

Cetelem vous propose une épargne accessible, performante et disponible : idéale pour préparer vos projets ! Découvrez tous ses avantages :

### 100 % disponible

Votre argent est **toujours disponible**. Libre à vous d'en profiter **quand vous le souhaitez\***.

### Accessible 24h/24

Vous pouvez ouvrir un Compte Épargne Cetelem avec **seulement 15 €** et vous constituez progressivement une épargne **à partir de 10 €** par mois en mettant en place des **versements réguliers**.

### Sans frais

L'ouverture et la gestion de votre compte ainsi que toutes les opérations **sont gratuites**.

\* Sous forme de virement au crédit du compte désigné par le titulaire. Le solde du Compte Épargne Cetelem ne peut être inférieur à 10 €.

(1) Dans le cadre d'une première ouverture d'un Compte Épargne Cetelem du 02/01/2013 au 28/02/2013 : le versement initial effectué pendant cette période, dans la limite de 53 000 €, se verra appliquer un taux nominal annuel brut de 3,30% pendant une période promotionnelle de 12 mois à compter de la date de ce versement. Les versements mensuels réguliers (dans la limite de 2 000 € par versement), effectués par prélèvements automatiques durant les 11 mois suivant le mois du versement initial, se verront aussi appliquer le taux nominal annuel brut de 3,30% pendant une période promotionnelle de 12 mois à compter de la date de chaque versement mensuel. Tous les versements effectués sur votre compte au-delà des plafonds mentionnés ci-dessus se verront appliquer le taux nominal annuel

## Découvrez-le en un clin d'œil

En clair, la première année

pour toute ouverture en janvier 2013



## Épargnez à votre rythme

Par exemple, vous pouvez choisir de verser à l'ouverture 500 € puis de mettre en place des versements mensuels de 75 € par mois.

Autre possibilité, vous pouvez ne faire qu'un seul versement à l'ouverture et déposer jusqu'à 53 000 €. C'est vous qui décidez !

brut révisable de 2% (au 01/06/2011), soit le taux applicable à compter de la fin de la période promotionnelle telle que définie ci-dessus, à l'ensemble des fonds déposés sur votre compte. Prime de 60 € créditée sur le Compte Épargne Cetelem 4 mois après la prise en compte du 1<sup>er</sup> versement sous réserve que celui-ci soit égal ou supérieur à 5 000 €, que le livret soit toujours ouvert à l'issue de ces 4 mois et que son encours, lors du versement de la prime, soit égal ou supérieur à 5 000 €. Offre réservée aux personnes physiques et fiscalement domiciliées en France, pour une 1<sup>re</sup> ouverture d'un Compte Épargne Cetelem entre le 02/01/2013 et le 28/02/2013, dans la limite d'une offre par livret et par personne. Non cumulable avec d'autres promotions sur le Compte Épargne Cetelem.